COMMUNIQUE DE PRESSE

FÉDÉRATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS

CGT – UNSA – SUD-Rail - CFDT

Dans un contexte où la réforme du système ferroviaire annoncée par le Gouvernement suscite inquiétude et vigilance des cheminots, les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT de cheminots, représentatives à la SNCF, se sont réunies, lundi 27 mai 2013. Renouvelant leur opposition aux premières préconisations des rapports Auxiette et Bianco, nos fédérations interpellent le gouvernement pour qu'il prenne en compte nos propositions pour construire un projet de loi répondant aux besoins de la Nation et des usagers à partir d'une entreprise ferroviaire publique intégrée, la SNCF, seule capable de répondre aux enjeux de sécurité, d'aménagement du territoire et d'égalité de traitement.

Elles ont étudié les suites à donner à la demande de concertation immédiate déclenchée auprès de la direction de la SNCF, déposée unitairement le 17 mai dernier.

La direction SNCF a reçu les fédérations syndicales le 22 mai dernier. Cette réunion, dans laquelle la direction s'est arc boutée sur une posture du refus s'est terminée sur un constat de désaccord.

En conséquence, les fédérations syndicales CGT – UNSA – SUD-Rail - CFDT de cheminots ont décidé d'appeler à la mobilisation unitaire des cheminots par la grève le 13 juin 2013.

Elles déposent un préavis de grève couvrant la période de travail du mercredi 12 juin 2013 à 19h00 au vendredi 14 juin 2013 à 8h00.

Les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT restent disponibles pour engager des discussions sur l'ensemble des revendications exprimées dans ce préavis :

- Le respect des dispositions statutaires et réglementaires trop souvent bafouées, notamment en matière de recrutements hors statut, d'utilisation abusive d'emplois précaires, de mutations et lors des exercices de notations ;
- L'emploi et les recrutements au cadre permanent avec une réévaluation à la hausse des effectifs de l'EPIC pour l'année 2013 ;
- Les salaires, avec une augmentation générale dans le cadre des négociations prévues en juin et une revalorisation des pensions de retraite;
- Un moratoire sur l'ensemble des réorganisations et restructurations qui impactent les différents services et métiers de l'entreprise;
- Une autre prise en compte de la sûreté et de la sécurité des agents par une ré-humanisation des gares et des trains ;
- Une perspective lisible de la relance du fret par une révision de la stratégie lancée par les plans Véron et Marembaud qui s'accélère aujourd'hui. Le rapport de la commission économique du CCE, dans le cadre de la procédure de droit d'alerte, doit servir de base de réflexions à une réorientation totale de la politique menée dans cette activité;
- Un retour à une production mutualisée par la fin du pilotage par activité et la création d'établissements multi activités articulés autour des métiers dans les territoires ;
- Le maintien de la gestion des Prestations Familiales au sein des services compétents de la SNCF.

En choisissant le blocage du dialogue social, la direction de la SNCF porterait l'entière responsabilité de cette situation conflictuelle.

Les Fédérations de Cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail - CFDT s'adresseront unitairement aux usagers la semaine prochaine afin de les informer des raisons qui les conduisent à appeler les cheminots à cesser le travail, le 13 juin 2013.

Paris, le 28 mai 2013